

Montréal, le 22 avril 2008

Madame Monique Jérôme-Forget
Ministre des Finances
12, rue Saint-Louis, 1er étage
Québec (Québec) G1R 5L3

Objet : Rapport du Groupe de travail sur la tarification des services publics

La Fédération des Mouvements Personne D'Abord du Québec est un organisme à but non lucratif ayant pour mission de promouvoir l'égalité et la défense des droits de toutes les personnes adultes vivant avec une « déficience intellectuelle ». Les Mouvements Personnes D'Abord se distinguent par une politique du « **Par et Pour** », c'est-à-dire que l'organisme est dirigé **Par** les personnes vivant avec une « déficience intellectuelle » et **Pour** elles-mêmes.

Comme organisme de défense de droits qui travaille avec des personnes vivant avec une « déficience intellectuelle », nous sommes très préoccupés par le rapport, déposé le 10 avril dernier, par le Groupe de travail sur la tarification des services publics. Nos membres ont réagi à son contenu et vous demandent de porter une attention particulière à leurs craintes.

Les recommandations contenues dans ce rapport visent essentiellement l'augmentation du coût des services offerts aux citoyens. Si le montant dont dispose une personne vivant avec une « déficience intellectuelle » n'est aujourd'hui pas suffisant pour vivre décemment alors imaginez-vous sa situation quand elle devra assumer à la fois une augmentation substantielle des coûts d'électricité et de sa consommation d'eau. Parce que dans leur vie courante, ce sont deux des facteurs les plus importants avec la santé et la nourriture.

Nous ne nous attarderons pas sur les autres tarifications prises en compte dans l'étude du groupe Montmarquette, les Personnes D'Abord n'ont pas souvent les moyens de poursuivre des études, d'avoir une voiture ou de payer des frais de service de garde.

Si les recommandations du rapport sont appliquées telles quelles, il sera plus difficile à l'avenir pour les personnes vivant avec une « déficience intellectuelle » de pouvoir rencontrer les charges de vivre dans la communauté comme tout citoyen. On est loin de l'équité et l'on enfonce un peu plus les Personnes D'Abord dans le cycle de la pauvreté.

Nous avons lu dans le rapport que pour éviter un trop lourd fardeau aux plus démunis, le groupe recommande de majorer l'Aide sociale ou les crédits d'impôt, mais depuis plusieurs années les personnes qui vivent de l'Aide sociale demandent que leurs prestations soient revues à la hausse. Il est donc difficile de croire que les ajustements viendront compenser complètement l'augmentation ou l'ajout de tarifs pour des services essentiels et incontournables comme l'électricité ou l'eau. De plus, les crédits d'impôts ne sont pas accessibles aux personnes pauvres, n'ayant pas de revenu suffisant pour y avoir droit. Et n'oublions pas qu'une grande majorité des personnes vivant avec une « déficience intellectuelle » ont une contrainte sévère à l'emploi et trouvent très difficilement un emploi rémunéré.

L'intégration des personnes vivant avec une « déficience intellectuelle » ou tout autre groupe vulnérable sera impossible si en plus de leur fardeau quotidien, ils doivent se priver de certains services devenus inaccessibles. C'est la responsabilité du gouvernement de ne pas accroître davantage l'écart entre les riches et les pauvres.

En espérant que vous serez attentive à nos commentaires, veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de nos sentiments distingués.

Louise Bourgeois

présidente de la FMPDAQ

c. c. les MPDA
c.c. Éric Dorion, député de Nicolet-Yamaska
c.c. Nicolas Girard, député de Gouin
c.c. COPHAN